

Procès-Verbal du CA CCAS

du 09/04/2024

Le mardi neuf avril de l'an deux mille vingt-quatre à 10h00, le Conseil d'Administration du CCAS de COTEAUX-DU-BLANZACAIS régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal de la Mairie de COTEAUX-DU-BLANZACAIS, sous la présidence de Monsieur SALLEE Jean-Philippe, Président.

Présents : Jean-Philippe SALLEE, Jeanine EGRETEAU, Janine SENSETIER, Jean-Michel RIVIÈRE, Eveline VINSONNAUD, Patricia BOUFFARD, LAVAUT Nicole, Thérèse BORDEAU, Annie MIGNON, Florette MONTIGAUD, Liliane TAMIZIER et Christelle FOUCAUD.

Pouvoirs : Mme FOUASSIER a donné pouvoir à Mme EGRETEAU

.....
M SALLEE Président ouvre la séance à 10h00

A été désignée secrétaire de séance : Patricia BOUFFARD

Demandes de scrutin particulier : non

Ordre du jour :

20240201	Approbation du compte rendu du CA CCAS du 06 mars 2023
20240202	Nomination des membres représentants des associations au CCAS de Coteaux du Blanzacais

20240201 - Objet : Approbation du compte rendu du Conseil d'Administration du 11 mars 2024

Rapporteur : Monsieur le Président

Monsieur le Président demande s'il y a des observations à porter sur le procès-verbal du Conseil d'Administration du 11/03/2024.

Débat et Vote

Aucune observation est portée.

Celui-ci est adopté à l'unanimité des membres présents.

Pour	Contre	Abstention	Approuvée/Rejetée –
JP Sallée			

AR Prefecture

016-200083129-20240625-CCAS20240301-DE
Reçu le 25/06/2024
Publié le 25/06/2024

J Egreteau J Sensetier E Vinsonnaud JM Rivière P Bouffard N Lavault A Mignon T Bordeaux F Montigaud C Foucaud L Tamizier C Fouassier a donné pouvoir à Mme EGRETAEU			Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0 La délibération CCAS20240201 est adoptée à l'unanimité
---	--	--	---

20240202 - Objet : Nomination des membres représentants des associations au CCAS de Coteaux du Blanzacais

Rapporteur : Monsieur le Président

Monsieur le Président informe le Conseil d'Administration qu'il y a lieu, suite aux démissions de Mme AVRIL et de Mme RATIER de nommer deux nouveaux membres du CCAS non élus.

Ont été nommés et siégeront au sein du Centre Communal d'Actions Sociales de Coteaux-du-Blanzacais, en application des articles R 123-7, R 123-8 et R 123-33 à R 123-33 du Code de l'Action Sociale et de la Famille :

Mme FOUCAUD Christelle représentante des associations familiales désignée sur proposition de l'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF),

Mme TAMIZIER Liliane représentante des associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions ATLEB Solidarité.

Débat

Aucune observation est portée.

Questions diverses :

Mme EGRETEAU informe l'assemblée que Mme FOUASSIER souhaite démissionner, il va falloir nommer une nouvelle personne pour représenter les retraités et personnes âgées de la Commune.

Noël du CCAS :

La date est fixée au samedi 14 décembre 2024.
Chaque membre du CCAS communique ses choix.
Voici les résultats des votes :

AR Prefecture

016-200083129-20240625-CCAS20240301-DE
Reçu le 25/06/2024
Publié le 25/06/2024

	Prix		Céline	Myriam	Jeanine E	Janine S	Eveline V	Patricia B	Nicole L	Jean-Michel R	Thérèse B	Annie M	Christelle F	Liliane T	Florette M	Total
1 LE MAÎTRE DE MAGIE	1 720,00 €	Magie et Interactif			3		3		3			3	3		3	18
2 BARBEROUSSE	900,00 €	Spectacle Interactif	3		1		1		2	2	2	1				12
3 MARRE MARRE MARRE	500,00 €	Conte musical	2		2			1			3	2	1			11
4 LES MALAPESTE	1 221,69 €	Spectacle clown					2	3		3						8
5 MALADIE DU PÈRE NOEL	1 200,00 €	Spectacle Interactif		3					1					1	1	6
6 LE BAL A FOND PÈRE CUCU	1 100,00 €	bal		2						1				3		6
7 PHILEMOI	1 680,00 €	MARIONNETTES	1								1		2		2	6
8 POUSSIÈRES D ÉTOILES	700,00 €	Spectacle musique conte												2		2
9 GIL & ZUT	850,00 €	Clowns						2								2
10 ILS SONT FOUS CES TERRIENS	900,00 €	Spectacle Interactif														0
11 ELLE TOURNE	1 420,00 €	Spectacle musical très jeune public														0
12 SOS NO STRESS	1 206,92 €	SPECTACLE MUSICAL														0

Céline va contacter les prestataires dans l'ordre des choix afin de valider le spectacle.

Fête de Saint-Léger :

Mme EGRETEAU informe que la fête de Saint-Léger se déroulera le samedi 08 juin 2024.

Mme FOUCAUD demande en quoi consiste cette manifestation.

Mme EGRETEAU fait une petite rétrospective de cette manifestation et conclue actuellement elle est composée d'une messe à l'église de St-Léger, suivi d'un apéritif dinatoire avec toujours les traditionnelles fraises au sucre et au vin.

Organisation de la fête :

Messe à 18h00 Eglise de Saint-Léger / 19h00 Apéritif

La tradition des fraises est maintenue. Elles seront sous 2 formes : au sucre et au vin servies dans des saladiers en libre-service

Mme YONNET met à notre disposition son garage et deux réfrigérateurs

Mme EGRETEAU met un réfrigérateur à disposition dans le garage de Mme YONNET mais il est possible que cela ne soit pas suffisant ➡ Voir si possible trouver un autre réfrigérateur

Les services communaux apporteront au plus tard le vendredi 07 juin 2024 fin de matinée sur place :

3 Tivoli (commune et association Coteaux Fleuris) et des bidons de lest pour les 3 Tivoli si le temps le permet, les services techniques installeront les Tivoli le vendredi 07/06.

12 tables bois / 40 chaises / tous les plateaux / 2 supports poubelle jaune et noir avec sacs dessus / 1 Rouleau de nappe / Foie gras et Pâté restant des colis (600 toasts) / Vin restant des colis

6 barrières avec arrêté de voirie

400 verres Coteaux- du-Blanzacais (si possible donner un coup de propre)

Jeanine ira prendre à Cressac si nécessaire de la vaisselle en fonction des besoins

Jeanine se charge de commander :

AR Prefecture

016-200083129-20240625-CCAS20240301-DE
Reçu le 25/06/2024
Publié le 25/06/2024

15 litres de Rosé pêche préparé et 15 litres rosé au Maine Giraud

15 kg de fraises

Pain tranché (PLANET) à peu près 600 toasts

Jeanine et Annie mettront à disposition :

Couteaux à bout rond

Petites cuillères

Saladiers

Vases : Annie prête 10 pots de yaourts en grès, JE confectionnera les bouquets de table en amont.

Patricia mettra à disposition

Louches

Assiettes creuses

Carafes

Confection :

Florette : 2 cakes jambon/gouda

Christelle : 1 grande quiche

Patricia : 1 quiche saumon épinard

Jean-Michel : 1 quiche

Nicole : 1 Quiche

Eveline : 1 cake pruneaux lardons

Céline

Rédigera l'arrêté de voirie

Réaliser une affiche et fera la publicité sur FACEBOOK, Presse, panneau électronique, appli smartphone et s'occupera des achats suivants à Carrefour contact :

Gants/ Serviettes et sopalin (Environ 200 serviettes)

Pics / Aluminium ou film alimentaire 4 ROULEAUX

Tomate cerise, Bretzels long et olives

Cornichon 3 pots pour les toasts au pâté / Beurre tendre 1KG

Jus de fruit

4 bouteilles de sirop de pêche

Citrons : 2 filets

Eau : 6 grandes bouteilles pour préparer les jus de fruits aux enfants avec 1 bouteille de sirop de pêche qui seront à discrétion sur les tables.

Petites bouteilles d'eau : 4 paquets de 12 bouteilles.

Sucre : 2 kg

Sacs poubelles

AR Prefecture

016-200083129-20240625-CCAS20240301-DE
Reçu le 25/06/2024
Publié le 25/06/2024

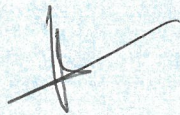
Préparer à la Mairie : foie gras, confits d'oignons, pâtés, vin rouge, vins blanc, nappes, gel hydro alcoolique,

Pour la préparation une réunion est planifiée le mardi 28 mai 2024 à 10h00.

La séance est levée à 11h00

**Signature du Président de Séance
M SALLEE Jean-Philippe**

**Signature Secrétaire de Séance
Mme BOUFFARD Patricia**



Procès-Verbal approuvé en séance du CA CCAS du 25/05/2024